



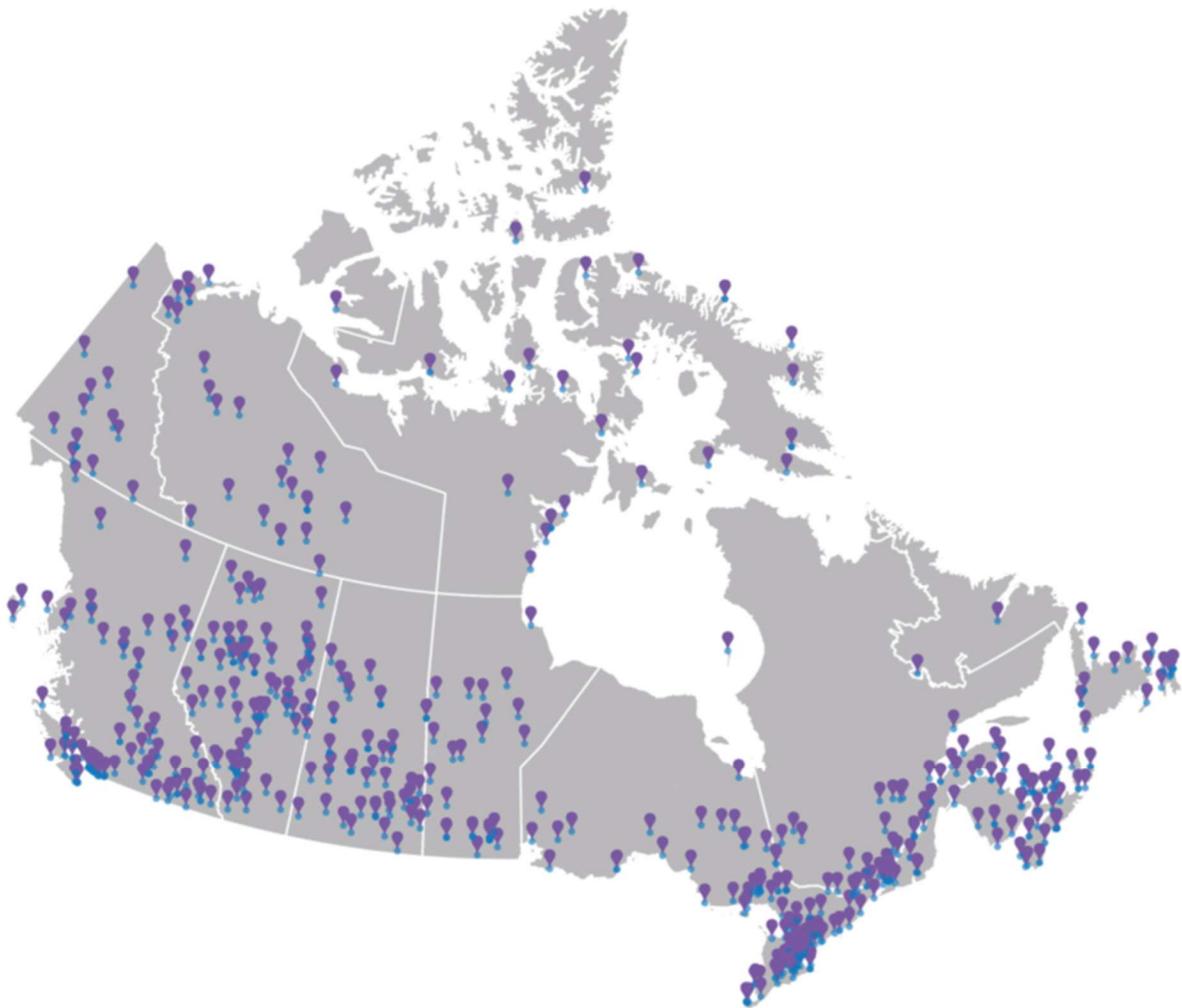
Colleges and Institutes Canada
Collèges et instituts Canada

**Les collèges et instituts du Canada –
Compétences et innovation pour réagir aux changements climatiques**

**Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des
communes**

Consultations prébudgétaires en vue du budget de 2020

Août 2019



Recommandations

1. Accroître la participation des PME à l'écosystème de R-D en investissant 40 millions de dollars par année dans des services de soutien à l'innovation des entreprises basés dans les collèges et les instituts.
2. Faire un investissement continu de 15 millions de dollars par année dans la recherche en innovation sociale dans les collèges et les instituts, avec un volet consacré à la recherche menée par les communautés autochtones.
3. Augmenter les investissements dans les mécanismes de soutien et de recyclage de la main-d'œuvre répondant aux besoins des individus, des employeurs et des établissements de formation, y compris le recours aux services d'évaluation et de reconnaissance des acquis.
4. Soutenir l'élaboration d'un cadre national visant à promouvoir l'intégration de contenu sur l'adaptation aux changements climatiques et sur l'atténuation de leurs effets aux programmes postsecondaires et de recyclage ou de perfectionnement des compétences, afin de répondre aux nouveaux besoins des employeurs.
5. Augmenter le financement accordé aux Autochtones pour les aider à perfectionner leurs compétences et à accéder aux études postsecondaires, et fournir une aide générale à la réussite des apprenants autochtones.
6. Investir dans les infrastructures des établissements d'enseignement postsecondaire pour accroître leur rendement écologique et écoénergétique, mieux les outiller pour répondre aux futurs besoins en développement des compétences et les faire progresser en matière d'éducation autochtone, de développement de l'entrepreneuriat et d'innovation.
7. Accroître le soutien au développement des compétences et à la recherche appliquée pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement.

Introduction

Plus de 95 % des Canadiens vivent à moins de 50 km d'un collège, d'un institut ou d'un cégep¹. Très bien implantés partout au pays, ces établissements jouent un rôle important dans la mobilisation des Canadiens et de leurs collectivités pour trouver des solutions aux défis actuels et futurs, notamment les changements climatiques et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies pour 2030 fournissent un cadre exhaustif aux mesures à prendre pour s'adapter aux changements climatiques et en atténuer les effets, ces sujets étant abordés explicitement dans plusieurs ODD. Les membres de Collèges et instituts Canada (CICan) répondent aux appels à l'action climatique émanant de leurs campus et de leurs communautés. Afin d'aider le Canada à respecter ses engagements par rapport aux ODD, CICan incite ses membres à définir des approches communes et à en mesurer les résultats. Les ODD servent de guide aux collèges pour favoriser l'innovation écologique émanant des collectivités ainsi que le développement des compétences permettant l'adaptation aux changements climatiques et l'amélioration des résultats sanitaires, sociaux et économiques.

CICan présente sept recommandations illustrant de quelle façon les collèges peuvent contribuer davantage aux efforts nationaux de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et inciter et aider les particuliers et les collectivités à trouver des solutions ayant des retombées locales, nationales et internationales.

Mobiliser les communautés par l'innovation

Recommandation 1 : Accroître la participation des PME à l'écosystème de R-D en investissant 40 millions de dollars par année dans des services de soutien à l'innovation des entreprises basés dans les collèges et les instituts.

Les PME sont des moteurs essentiels de l'économie canadienne et doivent participer davantage à la R-D afin de favoriser l'innovation dans tous les secteurs et trouver des solutions à de grands problèmes comme les changements climatiques. Le Canada possède un réseau de collèges dotés d'une capacité croissante en recherche appliquée et dont le mandat est de répondre aux besoins en R-D des entreprises et des partenaires communautaires. En 2017-2018, les collèges ont contribué à 7 300 partenariats de recherche, en grande majorité avec des PME. Grâce à un investissement de 40 M\$ dans les services de soutien à l'innovation des collèges et des instituts, indépendamment des subventions de recherche basées sur des projets, les collèges peuvent doubler le nombre de PME engagées dans des activités de R-D en trois ans. Cette recommandation appuie le mémoire prébudgétaire présenté par le *Groupe de travail sur la recherche appliquée dans les collèges*, qui regroupe les associations nationales et régionales suivantes : CICan; Tech-Access Canada; l'Association pour la recherche au collégial; Atlantique Colleges Atlantique; BC Colleges; la Fédération des cégeps et Synchronex. Elle appuie aussi le mémoire présenté par Polytechnics Canada. Le mémoire du Groupe de travail, résultat d'une vaste consultation des collèges et de leurs centres de recherche, décrit les effets d'un tel investissement de 40 M\$, soit l'amélioration de l'innovation dans les PME et un complément aux programmes fédéraux actuels d'aide aux entreprises canadiennes.

Recommandation 2 : Faire un investissement continu de 15 millions de dollars par année dans la recherche en innovation sociale dans les collèges et les instituts, avec un volet consacré à la recherche menée par les communautés autochtones.

L'innovation sociale améliore la qualité de vie des Canadiennes et Canadiens et de leurs collectivités. La participation des secteurs public et à but non lucratif à la recherche en innovation sociale avec les collèges peut générer des avantages sociaux et économiques importants qui aideront le Canada à progresser dans la

¹ Le terme « collège » fait référence, collectivement, à tous les collèges, instituts, et cégeps financés à partir de fonds publics.

mise en œuvre de son programme à l'horizon 2030. En réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, il faut ajouter un volet destiné à la recherche menée par les communautés autochtones pour s'attaquer aux priorités comme les changements climatiques, l'amélioration de la santé et la viabilité des communautés. L'innovation sociale menée par les collèges se traduit également par des façons nouvelles et améliorées de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants, la santé mentale, la réduction de la criminalité, les services à la jeunesse et le soutien aux populations vulnérables.

Mobiliser les gens pour une économie en mutation

Recommandation 3 : Augmenter les investissements dans les mécanismes de soutien et de recyclage de la main-d'œuvre répondant aux besoins des individus, des employeurs et des établissements de formation, y compris le recours aux services d'évaluation et de reconnaissance des acquis.

L'économie en évolution et la nécessité de réagir aux changements climatiques mettent en évidence les demandes de main-d'œuvre qualifiée et polyvalente des employeurs. Entre autres qualifications convoitées pour l'avenir du travail, mentionnons les certificats professionnels en construction d'infrastructures vertes, les certificats numériques en exploitation de nouvelles technologies et les certificats professionnels qui démontrent une capacité d'adaptation à des milieux de travail changeants².

Le gouvernement fédéral favorise l'employabilité en facilitant l'accès aux études postsecondaires et à la formation professionnelle. Les investissements récents dans l'Allocation canadienne pour la formation et le Centre des compétences futures, ainsi que dans les programmes établis comme le Programme canadien de prêts aux étudiants, les programmes de formation de l'Assurance-emploi et l'aide financière à la formation d'apprenti seront renforcés si les mesures d'aide sont rationalisées et si les besoins des individus, des employeurs et des établissements de formation sont mieux coordonnés.

Pour favoriser la rationalisation de l'accès à la formation professionnelle et l'achèvement des études, les services d'évaluation et de reconnaissance des acquis (ÉRA) pourraient être ajoutés à titre de dépense de formation admissible par les programmes fédéraux d'emploi et de développement des compétences. De nombreux Canadiens et Canadiennes possèdent des compétences, mais se butent à des obstacles parce que leurs compétences ne sont pas reconnues ou attestées par un diplôme. Les services d'ÉRA, qui sont offerts dans un grand nombre de collèges, permettent aux personnes possédant des connaissances, des compétences et une expérience pratique ou une formation antérieure acquise au Canada ou à l'étranger d'obtenir des crédits applicables à de nouveaux diplômes. Les Canadiennes et les Canadiens qui ont besoin de se recycler ou de perfectionner leurs compétences bénéficieraient d'une durée de formation raccourcie, de coûts réduits et d'un retour plus rapide au marché du travail.

Pour améliorer les infrastructures de formation du Canada, il est essentiel que le gouvernement fédéral mobilise plus efficacement les employeurs et les établissements de formation et adopte une approche plus coordonnée pour créer une culture d'apprentissage tout au long de la vie. Les collèges ont déjà des approches de développement des compétences qu'ils peuvent adapter et mettre à l'échelle pour soutenir ces efforts, notamment des cadres axés sur les compétences; de la formation aux compétences essentielles; des services d'ÉRA; des options d'apprentissage intégré au travail; des options d'études flexibles, à court terme et en ligne; et des stages de formation en milieu de travail.

² [RBC Humains recherchés, 2018](#)

Recommandation 4 : Soutenir l'élaboration d'un cadre national visant à promouvoir l'intégration de contenu sur l'adaptation aux changements climatiques et sur l'atténuation de leurs effets aux programmes postsecondaires et de recyclage ou de perfectionnement des compétences, afin de répondre aux nouveaux besoins des employeurs.

La Banque du Canada a identifié les problèmes environnementaux comme étant l'une des six principales vulnérabilités de l'économie canadienne en 2019, en particulier les « risques liés à la transition vers une économie mondiale sobre en carbone³ ». CPA Canada a pour sa part souligné l'importance que toutes les entreprises aient des stratégies d'atténuation des effets des changements climatiques et d'adaptation aux exigences et aux risques liés aux conditions environnementales changeantes⁴.

L'adaptation à l'économie verte nécessitera des « compétences vertes » dans la plupart des professions. Des exemples de ces compétences sont donnés dans le rapport de CIGan intitulé [Compétences vertes pour une croissance économique durable](#). Au nombre de ces compétences, mentionnons la connaissance des technologies, des valeurs et des pratiques écologiques, ainsi que les connaissances permettant d'écologiser les emplois actuels. Dans le cadre des investissements fédéraux dans le développement des compétences pour aider les Canadiens à faire face à la nature changeante du travail et aux changements climatiques, le Canada devrait se doter d'un cadre national guidant l'intégration des compétences vertes dans les programmes d'études postsecondaires et de formation professionnelle. Ce cadre de compétences vertes devrait s'harmoniser au nouveau cadre de compétences essentielles en cours d'élaboration par [EDSC](#).

Recommandation 5 : Augmenter le financement accordé aux Autochtones pour les aider à perfectionner leurs compétences et à accéder aux études postsecondaires, et fournir une aide générale à la réussite des apprenants autochtones.

Dans le contexte d'une économie en mutation en raison des bouleversements technologiques et des changements climatiques, il est impératif que les Autochtones aient pleinement accès à des programmes de perfectionnement des compétences et aux études postsecondaires afin d'accéder aux emplois de demain et de contribuer à la viabilité de leurs communautés.

L'accès à une aide financière demeurant un obstacle majeur à la participation des Autochtones aux études postsecondaires, il faut augmenter encore le budget des programmes de financement fédéraux destinés aux étudiants des Premières Nations, métis et inuits. Il est également nécessaire de renforcer les passerelles vers les études postsecondaires pour les Autochtones en augmentant l'aide au perfectionnement des compétences, en particulier pour les nombreuses personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires qui ont besoin d'une mise à niveau pour obtenir des équivalences avant d'entreprendre des études postsecondaires. Un écart persiste dans les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires, 26 % des Autochtones de 24 à 64 ans n'ayant pas de diplôme, ce qui correspond à plus du double des non-Autochtones du même groupe d'âge (11 %) ⁵.

Le Programme d'éducation de base des adultes du Nord financé par le gouvernement fédéral et dispensé par les trois collèges des territoires est un excellent exemple de programme de mise à niveau efficace pour fournir les conditions préalables à l'admission aux études postsecondaires, y compris la formation d'apprenti, qui se traduit par une amélioration des taux d'emploi. Ce programme est un modèle qui pourrait être reproduit dans d'autres collèges du pays qui desservent les communautés rurales, éloignées et nordiques. Étant donné que plus de la moitié de la population autochtone du pays (51,8 %) vit dans des régions métropolitaines⁶, la mise à

³ [Banque du Canada, Revue du système financier – 2019 – Vulnérabilité 5 : les changements climatiques](#)

⁴ [CPA Canada, 2016 : Les changements climatiques et les entreprises canadiennes : La bonne nouvelle, la mauvaise nouvelle et l'approche réaliste](#)

⁵ Statistique Canada, Recensement de 2016

⁶ Ibid

niveau et l'amélioration des voies d'accès aux études postsecondaires sont également essentielles pour les Autochtones des centres urbains.

Comme 86 % des Autochtones vivent à moins de 50 km d'un campus ou d'un établissement d'enseignement, les collèges sont le principal point d'accès aux études postsecondaires. Ils offrent plus de 300 programmes d'études postsecondaires (certificats, diplômes, baccalauréats et diplômes d'études supérieures) adaptés aux besoins des apprenants et des communautés autochtones. Les étudiants autochtones des collèges bénéficieraient d'un financement accru des services de soutien intégrés et d'un plus grand nombre d'options de programmes, notamment de revitalisation des langues autochtones.

Mobiliser les établissements en écologisant les campus

Recommandation 6 : Investir dans les infrastructures des établissements d'enseignement postsecondaire pour accroître leur rendement écologique et écoénergétique, mieux les outiller pour répondre aux futurs besoins en développement des compétences et les faire progresser en matière d'éducation autochtone, de développement de l'entrepreneuriat et d'innovation.

Les collèges forment une main-d'œuvre hautement qualifiée et concurrentielle pour les employeurs canadiens et sont essentiels pour accroître l'accès aux études postsecondaires et à la formation professionnelle des personnes appartenant aux groupes vulnérables. Les investissements dans les compétences et l'infrastructure d'innovation n'ont pas suivi l'évolution des besoins et de la technologie. Les 675 M\$ que les collèges ont reçus du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, doté de 2 milliards de dollars, ont aidé, mais le besoin demeure criant d'améliorer les infrastructures obsolètes et de résoudre les problèmes d'entretien différé sur les campus. Un nouvel investissement dans l'infrastructure des établissements d'enseignement postsecondaire permettrait aux collèges d'apporter les améliorations nécessaires pour créer des installations plus vertes et plus efficaces sur le plan énergétique qui favorisent le développement des compétences, l'innovation par la recherche appliquée, le développement de l'entrepreneuriat et des espaces de formation et de rassemblement autochtones qui favorisent le succès des apprenants.

Mobiliser les partenariats internationaux pour favoriser une réponse mondiale aux changements climatiques

Recommandation 7 : Accroître le soutien au développement des compétences et à la recherche appliquée pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement.

Les répercussions des changements climatiques se font sentir dans le monde entier, et les conséquences sont encore plus importantes pour les pays en développement. Le réseau [UNESCO-UNEVOC](#) incite les partenaires internationaux à renforcer les systèmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP). Il s'attache particulièrement à écologiser les réseaux d'EFTP pour amorcer le virage vers un avenir durable et faire face aux changements climatiques, à la dégradation des écosystèmes et aux inégalités sociales⁷.

De nombreux organismes canadiens, dont CICan, ont établi des partenariats avec des organisations et des établissements d'enseignement postsecondaire du monde entier qui pourraient être mis à contribution pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques grâce à l'échange d'approches et de pratiques exemplaires. L'aide canadienne au développement international peut tirer parti de l'expertise et du savoir-faire canadiens pour aider les pays en développement partenaires à écologiser leurs systèmes d'EFTP. Le développement des compétences et le renforcement des capacités d'innovation par la recherche appliquée apporteront des réponses favorisant l'adaptation aux changements climatiques et répondant aux besoins locaux.

⁷ UNESCO-UNEVOC (2015) *Compétences pour le travail et la vie*, post-2015.

Conclusion

Ce mémoire montre de quelles façons les collèges peuvent inciter les communautés, les citoyens, les établissements et les partenaires internationaux à relever les défis futurs, notamment pour faire face aux répercussions des changements climatiques. CIGan et ses membres se réjouissent d'aider le Canada à atteindre les cibles des ODD en collaborant avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux afin de renforcer les infrastructures de compétences et d'innovation et de contribuer à un avenir plus durable et prospère.